

# «Je Consomme Noir» : à Paris, un marché de Noël réservé aux commerçants noirs interrogé

Par Le Figaro

Publié il y a 22 minutes



Le marché de Noël de ce week-end est le tout premier événement organisé par la plateforme «Je Consomme Noir».

*Song\_about\_summer / Adobe Stock*

**Organisé tout le week-end dans le 18e arrondissement, l'événement rassemblait des produits de «créateurs africains et afro-descendants».**

Sur les réseaux sociaux, des internautes ont fait part de leur incompréhension, voire de leur colère, à la vue d'un marché de Noël qui avait lieu ce week-end au Hasard Ludique, à Paris (18e arrondissement). Organisé par l'association «*Je Consomme Noir*», il rassemblait des produits de «*créateurs africains et afro-descendants*» (nourriture, alcool, prêt-à-porter, livres, produits de beauté...), indique la présentation de l'événement.

## À découvrir

- [Chèque énergie : tout savoir sur le dispositif d'aide qui concerne près de 5,8 millions de foyers](#)
- [SIMULATEUR - Êtes-vous bien payé ?](#)

Un internaute, par ailleurs référent La République en marche (LREM) dans le 17<sup>e</sup> arrondissement parisien, a fustigé samedi soir «*un marché communautaire*», bientôt suivi par plusieurs autres personnes. «*Discrimination*», «*ségrégation*», voire «*racisme*», se sont-elles écriées.

## Près de 60.000 followers sur Instagram

Contactée par *Le Figaro*, l'association Je Consomme Noir, qui se présente elle-même comme «*une plateforme visant à soutenir les entreprises noires, tenue par des bénévoles*», ne souhaite pas entrer dans le débat. «*On ne fait pas de politique, on veut transmettre un message positif, en faisant des choses pour notre communauté*», explique une bénévole, qui souligne avoir eu des retours positifs de la part de clients «*de toutes les races*». «*Mais on s'attendait à avoir ce type de critiques*», admet-elle.

Si certains internautes s'interrogent sur la légalité d'une telle initiative, en raison de son caractère jugé «*discriminatoire*», elle ne pose en réalité aucun problème juridique, selon Michaël Amado, avocat aux barreaux de Paris et du Québec et spécialiste du droit commercial. «*Au même titre qu'un marché de Noël alsacien, provençal ou antillais, rien n'empêche les commerçants de se regrouper autour d'un thème, que ce soit celui d'être Noir, Africain ou Afro-descendant*», explique le patron du cabinet Amado Avocats. En revanche, «*il serait discriminatoire d'interdire aux consommateurs de venir profiter des produits au seul prétexte qu'ils ne feraient pas partie de la communauté organisatrice*», précise-t-il, ce qui n'est pas le cas du marché de Noël organisé par Je Consomme Noir, ouvert à tous.

Cet événement, qui se tenait tout le week-end, est le tout premier organisé par l'association, créée en juin 2020 avec l'objectif d'«*aider les entreprises de la communauté (noire) à améliorer leur façon de communiquer*». Elle tient par ailleurs des ateliers et des masterclass, et fait la promotion d'entreprises noires sur ses réseaux sociaux. Sa page Instagram est suivie par près de 60.000 personnes. Les marques mises en avant sont sélectionnées «*avec beaucoup de soin*», assure la bénévole. Elles doivent avoir «*une démarche qualité et/ou éthique*», au niveau social et environnemental, peut-on lire sur le site de l'association, qui espère que le marché de Noël du Hasard Ludique sera le premier événement d'une longue série.